

LETTRE D'INFORMATION REFERENTE HANDICAP

2 Avril : La journée bleue Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme



A l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme le 2 avril, la population mondiale est invitée à afficher un signe de couleur bleue pour marquer son soutien aux personnes autistes ainsi qu'à leur famille. Ce symbole est un moyen d'attirer l'attention sur des troubles encore mal connus et d'inviter à construire une société ouverte et accueillante.

Pourquoi le bleu ?

C'est l'association AUTISM SPEAKS, une organisation américaine dans le domaine scientifique et de soutien pour l'autisme, qui a lancé l'opération « LIGHT IT UP BLUE », en français « Eclairez en bleu ». Cette idée a été reprise dans le monde entier pour sensibiliser à l'autisme en illuminant de bleu, les monuments, les musées, les ponts, etc...

Pour le choix de la couleur bleue, il y a plusieurs explications :

« Le bleu c'est pour les garçons ! » En effet, il faut savoir que les troubles du spectre autistique (TSA) sont 5 fois plus présents chez les garçons (1/54) que chez les filles (1/252).

C'est une couleur symbolisant le rêve et la vie, petit clin d'œil à « l'image » de l'autisme.

C'est une couleur douce, apaisante et qui semble être appréciée par les personnes avec autisme, notamment pour calmer leurs angoisses.

Mais au fait, c'est quoi l'autisme ?

L'autisme est un trouble neurodéveloppemental. Pour faire simple, cela se réfère au développement du cerveau et des voies de communication (synapses) entre les neurones. Ce trouble engendre des difficultés dans certains domaines (cognitifs, comportementales et sensoriels).

ifCASS

Numéro : 20

Avril 2024



13 et 14 juin 2024
ROUEN



Sources :

Secrétariat d'état
en charge des
personnes en
situation de
handicap.
Autisme-France.fr

Pour imager, le cerveau est notre ordinateur de bord et celui-ci est câblé au reste de notre corps (par exemple notre langage, notre mémoire, nos membres et nos sens). Le câblage est différent pour chacun d'entre nous., et plus encore pour les personnes avec autisme. Ils ont certaines particularités et difficultés à « comprendre et interpréter » le monde qui nous entoure. Ils ont une vision et un fonctionnement simplement différent du nôtre.

La journée bleue : Un symbole fort.

La journée mondiale de l'autisme a été mise en place en 2008 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. L'initiative d'inonder de bleu durant une journée notre quotidien a le mérite d'interpeller le grand public sur une question de société rarement évoquée. L'autisme touche 1 personne sur 150 dans le monde. La France compte entre 400 000 et

L'IFCASS aussi soutient la journée bleue.

- ◆ **Le pôle internat voit la vie en bleu.**
- ◆ **Les héros de BD soutiennent la journée bleue : exposition couloir internat/ vie scolaire.**
- ◆ **Le service Restauration vous propose le dessert préféré d'Homer le 2 avril.**
- ◆ **Le C.D.I participe à la journée bleue : présentation de livres et BD sur le thème de l'autisme.**

600 000 personnes avec autisme, dont 25% sont des enfants.

Pour en savoir plus :

Autisme : comprendre pour mieux accompagner - K. Gros, P. Binisti, C. elkhayay. ESF éditeur. 2021.

La différence invisible - Julie Dachez (scénario), Mademoiselle Caroline (adaptation du scénario, dessin et couleurs). Éditions Delcourt/ Mirage. 2016.

Le Bizarre incident du chien pendant la nuit - Mark Haddon. Editeur Pocket. 2005.

Je suis né un jour bleu – D.Tammet – Flammarion, collection « j'ai lu ». 2009.

Couleur d'asperge - Drakja (Auteur), Gery (Dessinateur) Le jour où j'ai découvert que j'étais asperger. 2021. Editeur : Vent d'ouest.

Actualités :

La ministre déléguée au Handicap a annoncé le 15 février 2024 que **les fauteuils roulants, manuels ou électriques, seront pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie et les complémentaires santé.**

La carte européenne du handicap ou European disability card (EDC) deviendra réalité en 2028. L'EDC sera reconnue dans toute l'UE comme preuve de handicap ouvrant à des droits et services spécifiques.

Elle proposera des tarifs réduits ou gratuits dans certains sites, un accès prioritaire, une assistance personnelle, des guides en braille ou en version audio pour les transports, les manifestations culturelles, les centres récréatifs et sportifs et les parcs d'attractions, des aides à la mobilité, l'accès des animaux d'assistance et des places de parking réservées.